

la Creuse

N° 50 > septembre / octobre 2011



P. 16

ACTIONS

Toute la Creuse
à 2€



P. 20

NATURE

L'art de « tailler »
la route



P. 22

PATRIMOINE

Aubusson tapisserie
de l'humanité

■ DOSSIER

Nouveaux moyens dans nos collèges

page 7

INCLUS
LE GUIDE DES
TRANSPORTS
DU CONSEIL
GÉNÉRAL
2011/2012



scène nationale d'aubusson

SAISON 2011-2012

Les rendez-vous THÉÂTRE



Les Bonnes Création
Texte Jean Genet
Cie Sirènes
Jacques Vincey
Mardi 8 novembre > 20h30



Sous la glace
Texte Falk Richter
Théâtre Populaire Romand
Andrea Novicov
Vendredi 25 novembre > 20h30



Le songe d'une nuit d'été Création
Texte William Shakespeare
L'unijambiste - David Gauchard
Lundi 16 janvier > 20h30
Mardi 17 janvier > 19h30
Résidence du 3 au 17 janvier



Oncle Vania
Collectif Les Possédés
Texte Anton Tchekhov
Jeudi 2 février > 20h30
Vendredi 3 février > 19h30
Résidence du 30 janvier au 3 février



Temps
Au carré de l'hypoténuse
Wajdi Mouawad
Vendredi 6 avril > 20h30



Bullet Park Création
Collectif Les Possédés
Texte John Cheever
Jeudi 19 avril > 20h30

2 artistes associés danse et théâtre :
Nathalie Pernette de la Cie Pernette pour la danse
Le Collectif Les Possédés pour le théâtre



scène nationale d'aubusson Théâtre Jean Lurçat
avenue des Lissiers, BP11, 23200 Aubusson
Retrouvez toute la programmation 2011-2012 sur www.ccajl.com ou demandez notre brochure au 05 55 83 09 09

Les spectacles À NE PAS MANQUER



Au bord du risque Cabinet des curiosités #1
pluridisciplinaire
Parcours déambulatoire dans la ville d'Aubusson
Vendredi 30 septembre > 18h30



8760 heures
concert de théâtre - chanson
Théâtre à cru - Alexis Armengol
Mardi 14 février > 20h30



Métamorphoses Création
concert symphonique
Orchestre de Limoges et du Limousin
Ibrahim Maalouf
Mardi 27 mars > 20h30



Trilogie Cirque d'Objet Création
cirque d'objet
Circo Aereo - Jani Nuutinen
Vendredi 11 et samedi 12 mai > 19h

Danses vagabondes Limousin

5^{ème} édition 11/12
COMPAGNIE PERNETTE - NATHALIE PERNETTE



La peur du loup Création
Cie Pernette
Nathalie Pernette
Lundi 10 octobre > 20h30

Les 22, 24 et 25 mai en tournée à La Souterraine, Guéret et Bellac



Les Miniatures
Cie Pernette
Nathalie Pernette
Du 28 au 31 mai en tournée à St-Georges-Nigremont, Bourgneuf, Chambon-sur-Voueize et Ussel

Samedi 2 juin > Aubusson - journée de clôture, bal

Les spectacles vagabonds



Oskar et Viktor opus 2
chanson française - humour musical
Cie Les boules au plafond & le Privet Théâtre
Mercredi 19 octobre > 20h30 > Peyrelevade
Jeudi 20 octobre > 20h30 > Bourgneuf



Train de vies
arts de la piste - musique
Cie Cirque plein d'air
Mardi 29 novembre > 19h30 > Bourgneuf
Vendredi 2 décembre > 19h30 > La Villedieu



Le nez dans la serrure Création / Résidence
théâtre gestuel
Cie du Dagor
Mardi 20 mars > 20h30 > Bourgneuf
Mercredi 21 mars > 20h30 > St-Marc-à-Loubaud



Ce que la nuit doit au jour Création
théâtre en appartement
Collectif Les Possédés
Du 10 au 14 avril > 20h30

I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5

UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

LA RENTRÉE DANS LES COLLÈGES p. 7-13

I ACTIONS I

ROUTES DÉPARTEMENTALES :
LA FIN DE GROS CHANTIERS p. 14-15TRANSPORTS :
TOUTE LA CREUSE À 2€ ! p. 16-17LE BEAU MÉTIER
D'ASSISTANTE MATERNELLE p. 18-19

I NATURE I

PLAN D'INTERVENTION VÉGÉTATION :
SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT p. 20-21

I RACINES I

AUBUSSON
TAPISSERIE DE L'HUMANITÉ p. 22

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 23-24

I SORTIR I

L'AGENDA p. 25-29

I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

Paroles, paroles...

Il serait certes inconséquent d'ignorer les violentes secousses des marchés financiers et la fragilité des économies nationales totalement impliquées dans la mondialisation. Ainsi les humeurs aoûtiniennes des bourses nous ont-elles de nouveau plongés, trois ans après une première crise et alors que nous pensions bientôt en sortir, dans l'incertitude du lendemain. Chacun d'entre vous mesure pleinement ce que cette incertitude veut dire, en observant par exemple que la facture de la rentrée des classes, pour ne citer qu'elle, a suivi une courbe inverse à celle du CAC40. Dans ce contexte, votre Conseil Général pourrait se contenter de faire seulement ce que la loi l'oblige à accomplir. Au contraire, comme vous pourrez le lire dans le Dossier de votre Magazine, nous sommes déterminés à donner des moyens adaptés aux collèges dont nous avons la charge, à développer des outils d'enseignement modernes, à aider les familles qui ont du mal à faire face. Nous le faisons parce que la crise ne peut justifier qu'on transige sur l'impératif d'éducation des jeunes générations, qui sont la Creuse et la France de demain.



La crise n'est pas un joker qu'on pourrait opposer à toutes les mises sur l'avenir. C'est pourquoi nous dénonçons la décision du Président de la République de reporter, une nouvelle fois, la réforme tant attendue de la prise en charge de la dépendance. Le Président de la République avait pourtant promis que cette réforme ne souffrirait d'aucun retard, ni du fait de la conjoncture économique ni à cause des échéances électorales. Il avait même cru bon d'ajouter : « la démographie, elle, n'attendra pas ». Paroles, paroles...

Oubliées, les familles modestes qui ne peuvent régler les restes à charge et souffrent de la diminution corrélative des pensions de retraite. Méprisés, les petits revenus qui sont désespérés devant l'absence de solution pour assurer une digne prise en charge de leurs aînés. Les personnes âgées et les personnes handicapées auraient-elles moins d'importance aux yeux du chef de l'Etat que les agences de notation internationales ?

En Creuse, la dépendance concerne 5.000 bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et directement ou indirectement leurs familles. Ce n'est pas rien. Ce n'est pas personne. Aucune des décisions qui seront prises pour résorber la dette publique ne devra les considérer comme quantité négligeable. C'est toute la solidarité nationale et notre Pacte républicain qui sont en jeu.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du Conseil Général

la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de Septembre/Octobre 2011.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Maquette : Lydie VIALATOU.

Textes : Delphine BONNIN, Jean-Luc OZIOL, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur de la BDC).

Photos : Simon PAROUTY, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Scène nationale d'Aubusson, La Fabrique et Centre culturel Yves Furet (Agenda).

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.



LA MÉDAILLE DU DÉPARTEMENT À HUBERT VÉDRINE

Le Président du Conseil Général a remis le 10 juin dernier la médaille du Département à Hubert Védrine, à l'occasion de son passage en Creuse pour la tenue d'une conférence sur l'Europe. L'ancien homme d'Etat a été reçu à l'Hôtel du Département pour la remise de cette distinction que le Conseil Général réserve aux hommes et aux femmes qui ont œuvré pour le rayonnement de la Creuse.

Ce moment empreint de solennité fut aussi l'occasion de revenir sur le parcours prestigieux de ce Creusois né en 1947 à Saint-Silvain-Bellegarde.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, puis de l'Ecole Nationale de l'Administration en 1974 (promotion Simone Veil), Hubert Védrine a occupé très jeune différents postes dans les ministères de la Culture, de l'Environnement et des Affaires Etrangères. A trente-quatre ans, il fait son entrée à l'Elysée comme conseiller diplomatique du président de la République François Mitterrand.

En 1988, il est d'abord porte-parole du gouvernement, avant de devenir Secrétaire général de la Présidence de la République de 1991 à 1995.

Le président Jacques Chirac le nomme ensuite Ministre des Affaires Etrangères en 1997, alors que la guerre du Kosovo fait rage ; un poste dans lequel il s'est particulièrement illustré et qu'il occupera jusqu'en 2002.



Des aménagements discrets respectueux de la mémoire des lieux.

BOIS DU THOURAUD

Parcourir l'histoire et la mémoire

Premier maquis creusois, le site du Bois du Thouraud a fait l'objet d'un aménagement destiné à redonner au lieu toute sa dimension mémorielle. Une réalisation sobre et efficace.

METTRE ses pas dans ceux des maquisards creusois, prendre la mesure du sacrifice de ces jeunes vies sur l'autel de la liberté par une marche lente et feutrée dans les sous-bois de Maisonnisses. L'aménagement du Bois du Thouraud laisse toute la place à la mémoire et au souvenir, par des aménagements discrets qui épousent le cheminement dans le bruissement des feuillages et branchages.

En se portant acquéreur en 2009 des parcelles boisées sur lesquelles le terrible massacre de l'été 1943 s'était produit, le Conseil Général répondait à la nécessité de préserver un site emblématique de la Résistance creusois. En s'adjoignant, à titre gracieux, les compétences d'Alain Freydet, paysagiste, la commune de Maisonnisses maître d'ouvrage du projet, avait à cœur de redonner du sens à des vestiges épars et d'en favoriser la découverte.

L'accès au monument, devant lequel se déroule chaque année la cérémonie de commémoration, a été facilité sans dénaturer le sous-bois. Une signalétique et un livret apportent quelques explications pour emprunter le sentier. Deux boucles ont été dessinées pour relier le monument aux sapes ou à la pêcherie utilisées par les maquisards. Quelques objets du quotidien remis en scène ou encore des photographies anciennes évoquent le souvenir des jeunes martyrs.

Pour consacrer la valeur historique du lieu, le Département a engagé des démarches en vue d'une protection au titre des monuments historiques.

INFO+ : LE PLAN D'AMÉNAGEMENT A COÛTÉ 68.971€HT DONT 55% FINANCÉS PAR LE PAYS SUD CREUSOIS, 15% PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CREUSE, 10% PAR LA CIATE CREUSE-THAURIION-GARTEMPE ET 20% PAR LA COMMUNE DE MAISONNISSES.

Et aussi...



Le photovoltaïque se lève aussi à l'est

Le projet de parc photovoltaïque à l'aérodrome de Lépaud vient d'entrer dans une phase qui pourrait permettre sa construction en 2013.

CONSTRUIT à partir de 1980 et ouvert à la circulation aérienne en février 1982, l'aérodrome de Montluçon-Guéret, à Lépaud, n'aura connu d'activité de transport aérien que jusqu'en décembre 2000, la ligne vers Paris s'étant avérée déficitaire. Depuis une dizaine d'années donc, l'activité sur ce site était essentiellement liée à des entraînements militaires et à des loisirs (vol à voile, vols à la demande, manifestations aériennes). Seule innovation, mais de taille puisqu'elle constituait une première nationale sur un terrain civil : la convention avec la société SAGEM de mise à disposition de la plate-forme pour permettre l'entraînement des drones, ces avions sans pilote utilisés par l'armée notamment pour des missions de reconnaissance.

La question de l'utilisation du site s'est alors posée avec plus d'acuité, le but étant de faire évoluer la plate-forme dans la perspective de diminuer les participations financières des partenaires du Syndicat Mixte gestionnaire. C'est ainsi qu'a émergé l'idée d'implanter une centrale photovoltaïque au sol et l'année 2010 a vu le déroulement de la préparation de la consultation et la désignation d'un porteur de projet.

Parmi les 23 offres, le Comité syndical, réuni en décembre 2010, a sélectionné celle du groupement Armorgreen - Heolprod - Phoenix. Ce projet porte sur l'exploitation en location de 24 hectares, en conservant la grande piste de 1.900m, une bande de dégagement de piste de 300m de large et, surtout, le maintien des autres activités du site.

En dépit des différentes dispositions nationales intervenues en matière de photovoltaïque (révision des tarifs de rachat de l'énergie, nouvelles contraintes environnementales), le groupement Armorgreen - Heolprod - Phoenix a confirmé sa volonté d'aboutir et a déjà travaillé avec les autres partenaires du site, notamment SAGEM, pour définir avec eux les conditions optimales d'implantation des panneaux.

Il reste évidemment plusieurs étapes de procédure à franchir, concernant l'étude d'impact, le permis de construire, etc. Le calendrier prévisionnel laisse envisager une réalisation fin 2013 de cet investissement de l'ordre de 15M€.

INFO+ : CRÉÉ LE 30 JUILLET 1976, LE SYNDICAT MIXTE POUR LA CRÉATION, L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION DE L'AÉRODROME DE MONTLUÇON-GUÉRET RÉUNIT LES DÉPARTEMENTS DE L'ALLIER ET DE LA CREUSE, LES VILLES DE MONTLUÇON ET GUÉRET, AINSI QUE LES CCI DE MONTLUÇON-GANNAT ET DE LA CREUSE. IL EST PRÉSIDIÉ PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CREUSE, JEAN-JACQUES LOZACH.



ENCORE QUELQUES JOURS POUR SURFER... ET GAGNER !

L'Agence de Développement et de Réservation Touristiques de la Creuse joue sur la toile et vous fait partir vers des destinations lointaines, New-York, Sydney et... la Creuse, en vous proposant de gagner trois superbes lots : un billet d'avion pour New-York, un week-end entre copines en limousine dans la Creuse et un passeport pour l'Australie avec un vol pour Sydney. Pourquoi New-York ? Pour rencontrer un greeter new-yorkais, car la Creuse a aussi des greeters, des Creusoises passionnés par leur territoire et qui partagent avec vous leurs meilleurs coins et leurs histoires sur la Creuse. Inscrivez-vous pour une visite via le site www.tourisme-creuse.com et partez avec eux hors des sentiers battus ! Pourquoi un week-end en limousine ? C'est vous offrir une expérience inoubliable : le côté insolite et décalé d'un week-end entre copines pour se la jouer glamour, dans une chambre d'hôtes de charme, à la déco très tendance, vivre la vie de château à Boussac, découvrir un savoir-faire de prestige avec la Tapisserie d'Aubusson...

Et enfin pourquoi Sydney ? Parce que les rideaux de l'Opéra de Sydney ont été tissés dans un atelier de Felletin. Partez ainsi à l'autre bout du monde sur les traces de la Tapisserie d'Aubusson, classée au Patrimoine immatériel culturel de l'Unesco. Ne rêvez plus, tentez votre chance et jouez jusqu'au 30 septembre sur www.tourisme-creuse.com !



Le bureau de Christine regorge de documents juridiques et de procédures en cours.

UN AGENT – UN MÉTIER

Christine, agent du Bureau des Marchés

Au sein du Service juridique du Conseil Général, le Bureau des Marchés s'assure de la conformité des marchés publics passés par la collectivité.

SOURIANTE parmi les dossiers qui pourtant s'amoncellent dans son petit bureau, Christine est un agent épanoui. Après une dizaine d'années passées dans le secteur des assurances, et avec un penchant bien affirmé pour le juridique, elle s'est considérée particulièrement bien lotie, lors de son arrivée dans la collectivité, par son affectation au Bureau des Marchés.

Cette cellule de quatre personnes, mise en place dès 2002 au Conseil Général de la Creuse, supervise l'ensemble des marchés publics passés par le Département. Construire une route, changer les huisseries d'un collège ou encore acheter du papier à en-tête : le Conseil Général passe régulièrement des commandes dans des domaines très divers.

DES PROCÉDURES RÉGLEMENTÉES

Ces commandes sont encadrées par le Code des Marchés Publics qui fixe quelques principes fondamentaux pour garantir une bonne utilisation des deniers publics : liberté d'accès à la commande, transparence des procédures et enfin, égalité de traitement des candidats. Toute entreprise doit pouvoir proposer ses services, sans être désavantagée ou discriminée. Et cette concurrence bénéficie aux collectivités qui choisissent l'offre la plus intéressante en termes de tarifs et de qualité de réalisation. De ce Code des Marchés Publics

découlent les différentes procédures que le Département doit appliquer pour choisir un prestataire. Plus le montant de la commande est élevé, plus la procédure est formalisée. C'est le cas de l'appel d'offres. Au contraire, en-deçà d'un certain seuil -193.000€ pour les fournitures ou services et 4,84 M€ pour les travaux – une plus grande souplesse est de mise : les moyens en œuvre pour consulter les entreprises sont plus simples avec les marchés à procédure adaptée.

Consciente que cette distinction ne facilite pas la compréhension de son travail quotidien, Christine se hâte de préciser le déroulement d'une consultation. « Le Conseil Général détermine ce dont il a besoin dans un cahier des charges techniques, choisit la procédure selon le montant estimé et rédige la règle du jeu : le règlement de la consultation. » Peuvent également être ajoutées des précisions, des clauses techniques ou administratives. Les entreprises répondent par un devis appelé acte d'engagement, puis les offres sont jugées. Ce déroulement bien réglé ne laisse pas de place à l'à-peu-près. « Parce que nous sommes rigoureux par obligation, c'est vrai, parfois, nous passons pour des casse-pieds », regrette Christine. Cela peut paraître curieux, mais les marchés publics dont elle ignorait presque tout avant d'y être affectée, la passionnent désormais. Charmée par le vocabulaire technique utilisé, elle confesse même un faible pour les marchés informatiques. Et finit par un dernier aveu : « J'adore gratouiller dans les textes ! » ■

DOSSIER

Toujours plus aider à apprendre

Travaux dans les collèges, transport des élèves, moyens de fonctionnement des établissements : le Conseil Général est un acteur majeur dans le financement des moyens donnés à l'éducation de nos collégiens. Il intervient aussi pour favoriser l'accès à la culture des jeunes, conforter le pouvoir d'achat des familles ou encore développer des moyens modernes de diffusion de l'enseignement.

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...



Des aides à la restauration :

Pour encourager l'approvisionnement en **produits locaux et biologiques**, une nouvelle enveloppe, d'un montant de 8.000€, a été

répartie entre 6 collèges volontaires (Bourganeuf, Châtelus-Malvaleix, Crocq, Dun-le-Palestel, Martin Nadaud à Guéret, Saint-Vaury) pour financer les éventuels surcoûts ou acheter les matériels de cuisine nécessaires à la préparation de produits bruts. Par ailleurs, le FDSH (fonds départemental des services d'hébergement) permet de financer l'entretien, la réparation et le remplacement de matériel de restauration des collèges ; en 2010, 8.620€ ont été utilisés.

Enfin, depuis janvier 2010, la Direction de l'Éducation du Conseil Général assume directement les frais d'autocontrôles sanitaires organisés dans les restaurants scolaires par le Laboratoire départemental d'Analyses. Les fréquences de prélèvements ont été harmonisées sur l'ensemble des collèges. Les restaurants soumis à l'agrément européen de cuisine centrale (Boussac, Bourganeuf, Chambon et Dun) font l'objet d'une surveillance accrue.

Allocation cantine : Cette allocation est destinée à favoriser la fréquentation des cantines des écoles creusoises en venant en aide aux familles les plus défavorisées. Son montant dépend du quotient familial et l'aide est versée aux gestionnaires de cantines en déduction des sommes facturées aux familles. Au cours de l'année scolaire passée, 1.106 allocations ont été allouées pour un montant de 64.472€.

PENSEZ AU CALENDRIER

L'année scolaire, c'est aussi le calendrier des vacances scolaires ! Petit rappel des dates clés du calendrier national, appliqué pour les collèges et lycées du département :

Toussaint : du samedi 22 octobre au jeudi 3 novembre 2011 — **Noël :** du samedi 17 décembre 2011 au mardi 3 janvier 2012 — **Hiver :** du samedi 25 février au lundi 12 mars 2012 — **Printemps :** du samedi 21 avril au lundi 7 mai 2012 — **Début des vacances d'été 2012 :** jeudi 5 juillet 2012.



Amortisse

**Plus que jamais, le Conseil Général prend
ments à assumer leur mission d'éducation
d'éducation.**

SUR le budget primitif 2011, les dépenses d'enseignement (hors frais de transport) s'établissent à 11 M€ (investissement + fonctionnement), soit 5% du budget global. Ces crédits sont répartis entre le Pôle Aménagement et Transports (travaux dans les bâtiments), la Direction des Ressources Humaines (personnels non enseignants des collèges), la Direction de l'Informatique et des Systèmes de Communication (moyens informatiques) et le Pôle Éducation Culture et Sport, qui développe différentes actions d'éducation pour lesquelles il gère environ un quart des crédits.

Les engagements financiers du Département s'appliquent d'abord à satisfaire les besoins quotidiens des collèges creusoises. Ainsi de la dotation de fonctionnement des collèges qui, avec 1,5M€, permet de régler les dépenses de fonctionnement (chauffage, financement des différents contrats d'entretien, déchets ménagers, dépenses administratives, etc.). À ce crédit s'ajoute une dotation spécifique pour l'éducation physique et sportive de 38.500€. De même, une enveloppe de 115.000€ est dédiée à l'entretien courant des établissements (achat de mobilier scolaire, administratif, mais aussi d'équipements de restauration) ; à noter que dans un souci de saine gestion cette enveloppe, qui était jusqu'alors ventilée sous forme de subventions individualisées aux établissements, est désormais globalisée et gérée sous la



Le Conseil Général consacre 5% de son budget pour donner à chacun les moyens de son éducation.

ur social

une part active pour aider les établissements et soutenir les familles face aux dépenses

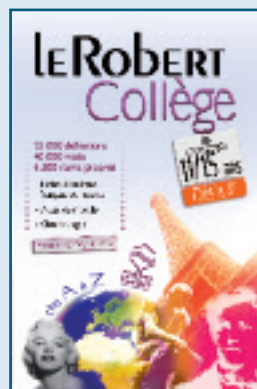
forme d'un marché départemental et répond plus précisément à des besoins qui ont été préalablement identifiés. En cette période de crise, le Conseil Général joue également plus que jamais son rôle d'amortisseur social, à travers de nombreuses interventions permettant à tous les jeunes d'accéder aux mêmes prestations éducatives quelles que soient les ressources de leur famille. Outre les bourses départementales ou les aides aux cantines, le Département soutient les étudiants creusois dont les cursus les conduisent à l'étranger. Par ailleurs, le Conseil Général soutient des projets culturels et favorise l'accès au cinéma, au théâtre ou au patrimoine à travers le financement de tarifs préférentiels et des transports sur les sites concernés. Ces engagements financiers traditionnels n'excluent pas l'innovation et la remise en question permanente, toujours dans le souci d'offrir les mêmes chances – c'est-à-dire les meilleures – à tous les collégiens creusois. Ainsi, le programme des ENT (espaces numériques de travail) mené en concertation avec la Région et les instances territoriales de l'Education Nationale entre-t-il dans sa phase de généralisation à partir de cette année. Sur quatre ans, le Département aura engagé 370.000€ pour contribuer à l'acquisition des logiciels et des prestations associées qui vont considérablement changer la gestion du suivi scolaire dans les établissements... et au sein des familles. ■

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...



Le Conseil Général des Jeunes : L'année 2010-2011 a tenu ses promesses, avec la réalisation des projets des jeunes élus : visite de l'Assemblée nationale, composition d'un slam sur la qualité de vie en Creuse, organisation de la rencontre sportive inter-collèges, restauration de mares à Lussat et création d'œuvres éphémères, participation à la journée d'échanges avec les enfants du Secours Populaire ou avec les aînés dans les maisons de retraite etc. (budget 2011 : 19.000€).

L'installation du Conseil Général des Jeunes 2011-2012 aura lieu en novembre. Dans chaque établissement scolaire, des élections seront organisées dès la rentrée (notre photo).



Les dictionnaires personnalisés : Outil indispensable à la scolarité, un dictionnaire, qui plus est personnalisé, avec présentation du département et du Conseil Général, est offert depuis 2007 à tout élève entrant en 6^{ème}. Environ 1.300 dictionnaires « Robert des collèges » seront ainsi affectés aux établissements

pour un montant global de 22.125€.

Une subvention pour l'IUP d'Ahun : Une somme de 54.000€ a été attribuée au fonctionnement du pôle d'enseignement supérieur du lycée agricole d'Ahun. L'établissement reçoit aussi des financements, d'un montant de 7.151€, au titre des bourses de stage accordées aux étudiants de BTS.

Une subvention pour l'IUFM de Guéret : Une aide de 26.500€ permet de participer au fonctionnement, de poursuivre l'équipement informatique et de financer la formation des enseignants stagiaires, notamment dans le cadre d'un module européen et de stages en Angleterre. A noter également que le Conseil Général prend en charge une partie des repas servis aux étudiants afin que leur prix soit comparable à ceux pratiqués par le CROUS (9.000€ inscrits au budget primitif).

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...



Les bourses départementales du second degré : Le Conseil Général alloue chaque année des bourses départementales destinées aux familles modestes, afin de les aider à régler les frais de pension ou demi-pension restant à leur charge après déduction des bourses nationales. Au cours de l'année scolaire 2010/2011, 1.234 bourses ont été accordées pour un montant de près de 129.000€.

Les prêts d'honneur étudiants : Ils permettent aux étudiants de l'enseignement supérieur de financer leurs études effectuées dans un pays membre de la Communauté Européenne, à l'exclusion de toute formation professionnelle ou continue. D'un montant maximum de 1.700€, ils sont attribués sous conditions de ressources en fonction du coût résiduel des études. Huit prêts ont ainsi été accordés en 2010, pour un montant global de 16.000€.

Les bourses à la mobilité européenne et internationale : Elles sont allouées aux étudiants de moins de 30 ans et dont les parents sont domiciliés en Creuse pour financer leurs stages ou séjours de plus de trois mois. La bourse est accordée sans condition de ressources. Elle s'élève à 110€ par mois, dans la limite de 1.100€, pour un étudiant séjournant en Europe dans le cadre d'un programme communautaire (SOCRATES ou LEONARDO). Pour les séjours hors Europe, qui doivent avoir un caractère obligatoire dans le cursus scolaire et ne pas être rémunérés, l'aide s'élève à 360€ quel que soit le lieu ou la durée du séjour. En 2010, 19 dossiers de bourses à la mobilité européenne et internationale ont été acceptés pour un montant total de 11.600€.

Les classes de découvertes et séjours scolaires : Pour les départs d'au moins cinq jours, une aide forfaitaire – 2,50€ par écolier et par jour pour les séjours en Creuse ou 5,30 € par écolier et collégien pour les séjours à l'étranger – est versée aux établissements. Cette année, cela représente 450 écoliers pour un montant de 14.000€ et 970 collégiens pour une somme globale de 33.000€. Au printemps 2011, l'aide a été étendue aux séjours de 4 jours.



Menuiseries et bientôt cui

**L'été est la période propice pour les travaux
quelques projets d'envergure pour les mois**

Sil les investissements dans les collèges conduisent à réaliser des interventions tout au long de l'année, l'été est traditionnellement la période appropriée pour y effectuer d'importants travaux. Cette année, il n'y a pas eu de chantier de très grande envergure durant l'été mais des opérations parfois coûteuses et toujours liées, en tout cas, à la sécurité et au confort des élèves et des équipes pédagogiques. Les principaux chantiers que nous vous présentons précèdent des opérations plus importantes qui devraient démarrer dans le courant de l'année scolaire, notamment à Chénéraillles, Felletin et Saint-Vaury.

Bonnat : La dernière tranche de remplacement des menuiseries (83.000€) et des travaux d'amélioration et de mise aux normes de la cuisine (25.000€) ont été réalisés.

Bourgageuf : Pour un montant de 68.500€, une troisième tranche de réfection des menuiseries extérieures sera réalisée d'ici la fin de l'année.

Châtelus-Malvaleix : Le projet de construction d'un préau en toile modulaire devrait aboutir dans le courant de l'année scolaire, pour un montant total de 95.000€.

Chénéraillles : L'étude en vue de la réfection de la cuisine est achevée mais le chantier (200.000€) a dû être reporté à l'été 2012,



peintures sines

dans les collèges. Le Conseil Général a aussi qui viennent.

en raison de différentes contraintes techniques (notamment la nécessité d'un ascenseur pour des questions d'accessibilité). Cet été a permis la réfection complète de l'atelier de technologie (toiture, faux plafonds, électricité) pour un montant total de près de 30.000€.

Crocq : Une opération de remplacement des menuiseries extérieures sera réalisée dans le courant du second semestre 2011, pour un montant de 55.000€.

Felletin : 400.000€ ont été budgétisés pour procéder à la rénovation de la cuisine et d'une extension du bâtiment. Repoussés en 2012 pour les mêmes raisons que ceux de Chénérailles, ces travaux pourraient démarrer au printemps si les consultations des entreprises sont fructueuses.

Guéret Marouzeau : La réfection des sanitaires (41.000€) a été terminée à la fin de l'été. Le logement du principal et du principal adjoint (25.000€) ont également été refaits durant l'été.

Saint-Vaury : L'extension et la mise aux normes de la cuisine (175.000€) ont été réalisées durant l'été et livrées à la rentrée. Le chantier de restructuration de la salle d'activité sportive (495.000€) pourrait démarrer au printemps 2012, si les consultations des entreprises sont fructueuses. ■

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...

L'éducation artistique et culturelle est une priorité du Conseil Général qui finance, à hauteur de 23.457€, trois dispositifs destinés à faciliter l'accès des collégiens au cinéma, au théâtre ou au patrimoine.

Collège au Patrimoine : Avec l'ancien dispositif Collège au Musée, le Conseil Général finançait déjà les frais de transports sur quatre sites patrimoniaux et permettait, en partenariat avec la ville de Guéret et l'Inspection académique, l'entrée gratuite pour tous les collégiens creusois au Musée de la Tapisserie à Aubusson et au Musée de la Sénatorerie à Guéret.

Dès la rentrée 2011 sera mise en place l'opération « Collège au Patrimoine », une opération élargie à dix-neuf sites creusois parmi lesquels l'espace Martin Nadaud, l'Ecomusée de la Tuilerie de Pouligny, le Cirque Valdi ou encore le Centre international de l'Art et du Paysage de Vassivière. Le Conseil Général prend en charge les frais de transport et l'entrée du site pour une sortie par classe et par an.

Collège au Cinéma : Le Conseil général prend en charge les frais de transport ainsi qu'une part de la billetterie à hauteur de 2,50€ par place, dans la limite d'un film par élève et par trimestre. Au titre de l'année scolaire 2010/2011, 6.764 entrées ont été financées pour 16.910€ de frais de billetterie. Une subvention de 7.100 € a également été versée à l'UFOLIM du Limousin qui assure la coordination de cette opération.

Collège au Théâtre : Le Conseil Général prend en charge, en plus des frais de transport, les frais d'abonnement collectif des établissements aux scènes théâtrales creusoises et les frais de billetterie à hauteur de 3,10€ par élève. 2.001 entrées ont ainsi été financées à hauteur de 6.547€ (Scène nationale d'Aubusson, Espace Fayolle, Espace de l'Ecluse). A noter que ces déplacements au théâtre concernent l'ensemble des élèves du Réseau de Réussite Scolaire de Bourgueuf.

Projets culturels inter-établissements : Quelques projets culturels inter-établissements, comme une chorale départementale, ont pu être financés. Une aide de 2.380€ a été versée aux collèges de Bousac et Dun-le-Palestel pour le transport lors des répétitions générales et des concerts.

SOUTIEN AU SPORT SCOLAIRE



Le Conseil Général soutient les activités de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Il participe aux frais de fonctionnement du comité départemental à hauteur de 2.000€ en 2011, finance les déplacements des associations sportives des collèges (10.700€ en 2011) ou l'organisation des championnats de France se déroulant en Creuse (5.000€ en 2010 pour le championnat de France de rugby).

Le Département finance également les frais de transport des **sections sportives** des collèges creusois. Elles sont actuellement au nombre de cinq (football et VTT au collège Marouzeau de Guéret, basket à Saint-Vaury, handball à La Souterraine et natation au collège Nadaud de Guéret), avant l'ouverture d'une sixième section consacrée au basket-ball à la rentrée 2011, à Aubusson.

L'adoption d'un **plan piscine** par l'assemblée plénière du Conseil Général en 2009 a validé les conditions permettant l'accès aux piscines pour tous les élèves de 6^{ème} des collèges creusois. Les frais de transports et d'entrées (locations des bassins auprès des collectivités concernées) pour 12 séquences sont intégralement pris en charge par le Conseil Général depuis le 1^{er} septembre 2009. Jusqu'alors, près de 40% des collèges ne pouvaient bénéficier d'un accès à l'enseignement de la natation pour cause de créneaux horaires indisponibles ou de coûts trop élevés. Pour la rentrée 2011, tous les collèges creusois devraient bénéficier de ce dispositif.

Enfin, le Département participe aux frais de fonctionnement des **équipements sportifs** utilisés par les collégiens et gérés par d'autres collectivités (communes, communautés de communes, syndicat de gestion). Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'usage de ces équipements fait l'objet d'une location selon des tarifs départementaux. Une dotation spécifique d'un montant de 38.548€ est destinée à financer les équipements sportifs et leur maintenance, ainsi que les équipements sportifs vestimentaires.



TRANSPORTS SCOLAIRES

Un effort

Le Conseil Général achemine chaque jour par scolaires du département pour un budget de

Les lois de décentralisation ont conféré aux Départements la compétence d'organiser, de gérer et de financer les transports sur leur territoire, ce qui concerne à la fois les transports de voyageurs et de scolaires. Le transport du public scolaire constitue toutefois l'essentiel de cette compétence départementale. Ainsi, sur 8,48 millions d'euros pour les transports votés au budget 2010 du Conseil Général de la Creuse, 7M€ sont consacrés aux seuls circuits scolaires.

Le Conseil Général prend en charge l'ensemble du réseau scolaire, qu'il s'agisse des élèves de maternelle, de primaire, des collégiens ou des lycéens. Ce sont près de 7.500 élèves qui sont transportés quotidiennement et qui empruntent les quelques 450 circuits de desserte des écoles et établissements scolaires. Comme organisateur principal des circuits sur le territoire départemental, le Conseil Général s'appuie sur un réseau de 103 organisateurs secondaires, constitué de communes ou de groupement de communes, et sur une flotte de 300 véhicules des transporteurs.



Le Département organise à chaque rentrée des formations à la sécurité dans les cars pour les élèves de 6^{ème}.

constant

ès de 7.500 élèves vers les établissements
7M€.

LE SOUCI DE LA SÉCURITÉ

Le Département finance à 85% les frais de transport ; ce qui reste à la charge des familles s'élève au maximum à 15%, et certains organisateurs secondaires participent jusqu'à la gratuité totale du transport. Le Conseil Général prend également en charge l'abonnement des 400 scolaires utilisant le réseau TER Limousin pour un montant global de 98.000€. Pour les élèves et étudiants handicapés, les frais de transport (300.000€) sont totalement assumés par le Département. L'an passé, 66 élèves handicapés ont été transportés gratuitement.

Enfin, le Service Transports du Conseil Général continue à organiser des opérations de sensibilisation en direction des classes de 6^{ème} : rappel des règles essentielles de sécurité comme le port de la ceinture et exercices chronométrés pour l'évacuation du car. L'accent est également mis sur la sécurité aux points d'arrêt, avec la remise de gilets fluorescents aux élèves, et la poursuite du programme annuel d'implantation des abribus pour 60.000€ par an. ■

ENT : C'EST PARTI, ELIE !



L'ENT (espace numérique de travail) du Limousin a un nom : Elie. Et son usage va se développer dans les collèges et lycées creusois à compter de cette année scolaire, notre département faisant figure de pionnier dans la région.

L'ENT, c'est une nouvelle façon d'envisager les relations et la circulation de l'information entre les élèves, les parents, les enseignants et les administrations des établissements. C'est l'utilisation d'Internet pour proposer différentes fonctionnalités : gestion de la vie scolaire avec les cahiers de textes, suivi des notes et des absences, orientation, etc. Les possibilités sont multiples et accessibles à partir de n'importe quel ordinateur.

Cette nouvelle donne technologique en Limousin prend sa source dans une étude de faisabilité conduite en 2009 par le Conseil Régional, associé avec les trois départements de la région, pour répondre à la proposition de l'Education Nationale d'envisager le déploiement coordonné de l'ENT. Depuis, seuls le Conseil Général de la Creuse et le Conseil Régional se sont engagés dans la phase de concrétisation, en collaboration avec le Rectorat.

Pendant que la Région dote peu à peu ses lycées, le Département s'est appuyé sur deux collèges pilotes – Chambon-sur-Voueize et Martin Nadaud à Guéret – pour expérimenter la démarche, à partir de mars 2011. Depuis la rentrée se met peu à peu en place une nouvelle vague d'implantations, dans les collèges suivants : Ahun, Aubusson, Bénévent, Châtelus-Malvaleix, Crocq, Jules Marouzeau de Guéret et Parsac.

Le panel de fonctionnalités proposé par Elie se présente comme un groupe d'options à la carte : il appartient à chaque chef d'établissement et à son équipe de choisir son ENT et ses applications, voire de faire évoluer cette offre. Pour les familles, c'est simple : il suffit d'avoir un ordinateur connecté à Internet pour accéder au système choisi par l'établissement que fréquente son enfant.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité d'Elie sur le site suivant : <http://elie.limousin.fr>



Après les imposants travaux de terrassement des mois précédents, la pose d'enrobé a eu lieu mi-juillet, puis le marquage au sol et la pose des glissières, ouvrant un nouveau tronçon sécurisé sur la RD941, à La Combe Molle.

ROUTES DÉPARTEMENTALES

Quand la route s'adoucit

Après la rectification des virages de Font-Razè l'an dernier, la RD941 s'est adoucie quelques hectomètres plus loin, à la Combe Molle, au terme d'un chantier monumental qui s'est achevé cet été.

CE ne furent pas les pyramides, mais quand même. Un sacré chantier que celui de la Combe Molle, sur la RD941 ! L'an dernier, la rectification des virages de Font-Razè (communes de Mérinchal et La Mazière-aux-Bonshommes) portait sur 2.200 m de route. Là, sur seulement 1.600 m à cheval entre les communes de Mautès et Saint-Bard, les engins ont redessiné le paysage en remuant trois fois plus de matériaux pour le gros-œuvre de terrassement : 200.000 m³ de déblais et de purges et 140.000 m³ de remblais et de cloutage de mauvais terrain !

Ce chantier, interrompu pendant la période de viabilité hivernale, a repris mi-mars et s'est achevé au mois de juillet. L'enrobé a été posé dans la semaine du 14 juillet et les opérations de marquage au sol et de pose de glissières ont eu lieu dans la foulée, mettant un terme à un chantier qui aura coûté la bagatelle de 2,1M€ dans le cadre du PRIR (programme routier d'intérêt régional) cofinancé par la Région et le Département.

La réalisation de ce tronçon dans les délais initialement prévus – on avait d'abord pris un peu d'avance, puis le crash d'un avion dans le secteur a consommé cette avance dans le calendrier – a en tout cas permis d'ouvrir la voie pour le grand chassé-croisé

entre juilletistes et aoûtistes. Certes, la RD941 n'est pas un axe majeur pour les grandes transhumances estivales, mais elle est très fréquentée à cette période de l'année et constitue un lien indispensable entre les bassins de vie du sud de la Creuse.

BIENTÔT UNE AIRE DE REPOS

Le Conseil Général ne s'y trompe pas, qui est d'ailleurs intervenu de nouveau sur le tronçon de Font-Razè pour réaliser un aménagement complémentaire : une aire de repos, sur l'emprise d'un des anciens virages. Le Département finance la totalité de cet investissement (160.000€), qui permettra aux usagers de prendre quelque repos, de disposer de toilettes, le tout dans un environnement paysager élaboré en concertation avec le CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement). Les aménagements de voirie et les réseaux sont faits depuis cet été ; il ne reste maintenant qu'à élever le bloc sanitaire et les aménagements complémentaires, ce qui devrait être fait en 2012. La communauté de communes du Haut-Pays Marchois prend à sa charge les plantations puis la gestion du site, qui portera le nom suivant : aire de la Pierre Levée. ■

Et aussi...

EN ATTENDANT LE TOUR...

Quelques jours avant le passage de l'étape du Tour de France du 9 juillet, qui conduisait les coureurs d'Aigurande à Super-Besse, les agents du Département étaient à pied d'œuvre pour dérouler le plus beau tapis qui soit aux forçats de la route.

Marquage au sol, signalisation, pré-fauchage complet des bas-côtés et petites réparations ponctuelles ont mobilisé les agents des UTT (unités territoriales techniques) de Boussac et Auzances. Il y a même eu quelques travaux plus importants sur le secteur d'Auzances, avec la réfection complète de la RD966, initialement prévue mais qui a été priorisée eu égard aux circonstances.

Le jour du passage du Tour de France, 30 agents du Conseil Général étaient disposés sur tous les points particuliers de la partie creusoise de l'étape, prêts à toute intervention de dernière minute. Fort heureusement, rien ne fut à déplorer au cours de cette belle journée.



CHANTIER EXPÉRIMENTAL

La Direction des Routes du Conseil Général cherche à innover pour gérer au mieux la distorsion entre un important réseau routier départemental et des moyens financiers limités. C'est ainsi qu'un chantier expérimental a été conduit sur la RD23, sur le secteur du camp militaire de La Courtine. Il s'agissait, sur un peu plus de 3 km, de tester une technique de « micro rabotage » de la couche de roulement, avant réfection d'une forme et pose d'un enduit. Ce système, qui coûte 9€/m² au lieu de 14€, pourrait être appliqué à l'avenir aux routes les moins fréquentées du réseau départemental, permettant une remise en état plus économique que les méthodes traditionnelles.



Bientôt, l'aire de repos de la Pierre Levée, sur l'un des anciens virages de Font-Razè, accueillera les usagers.

D'AUTRES CHANTIERS À VENIR



Le Conseil Général conduit un autre chantier relevant du PRIR (programme routier d'intérêt régional) mais concernant, cette fois, l'axe Est-Limousin. Après l'achèvement du tronçon de 3.200 m sur la **RD997**, au lieu-dit **La Ville-au-bois**, entre Chénérailles et Saint-Chabrais (1,9M€), cet été a vu la réalisation de 2.300 m de route redimensionnée entre **l'Etang des Moines** et **Létrieux**, sur la **RD990**, pour un montant de 1,5M€ (même répartition que pour le précédent chantier : 70% Département, 30% Région). Il s'est agi de réaliser les poutres de rives, c'est-à-dire l'élargissement de l'emprise actuelle de la chaussée ; cette opération passe par le creusement de fossés puis leur comblement en matériaux adéquats. Les travaux ont nécessité de barrer la route et d'imposer une déviation de la circulation ; ils ont été livrés à la fin de l'été pour un montant d'1,6M€ cofinancé par le Département et la Région.

L'axe Est-Limousin progressera encore dans ce secteur du département avec le lancement en 2012 (les acquisitions foncières sont faites) d'un chantier estimé à 3M€, qui permettra de réaliser 5 km de chaussée nouvelle et de relier La Ville-au-Bois à l'entrée de Gouzon. Autant dire à deux tours de roues de la RN145...



Les tarifs des transports ont été harmonisés sur les 21 lignes régulières qui irriguent le territoire départemental.

TRANSPORTS

Toute la Creuse à 2€ !

Depuis le 1^{er} septembre, une nouvelle tarification harmonise l'ensemble des 21 lignes régulières du réseau départemental. Une bonne raison de (re)découvrir les transports en commun.

AVEC la population d'une ville moyenne éparpillée sur le territoire d'un département, la Creuse est confrontée à une problématique particulière dans le domaine des déplacements : l'organisation d'un réseau de transport public y est plus complexe que dans des zones urbanisées. Du coup, par la force des choses, le Creusois est « très bagnole », même s'il apprend petit à petit à la partager en pratiquant le covoiturage. Pourtant, en dehors des transports scolaires qui véhiculent environ 7.500 élèves chaque jour, il existe un réseau départemental de transports souvent mal connu, que le Conseil Général s'efforce de promouvoir. Ce réseau propose pas moins de 21 lignes régulières irriguant le territoire creusois et ses principaux bassins de vie, dont 15 proposent au moins un aller-retour quotidien (voir encadré).

Si le Conseil Général s'efforce de communiquer sur ce réseau départemental en publiant désormais chaque année les grilles horaires des 21 lignes dans le supplément du présent numéro du Magazine de la Creuse, le Service des Transports a aussi travaillé à l'élaboration d'une politique tarifaire harmonisée et incitative. L'assemblée départementale a voté l'adoption de ce nouveau dispositif lors de la séance plénière du 13 décembre 2010 et, le temps de signer tous les avenants aux conventions avec les

transporteurs qui assurent ces services, cette nouvelle tarification est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2011.

Aujourd'hui, donc, où que vous preniez le bus, le trajet simple coûte 2€, tarif unique sur toutes les lignes du département et quelle que soit la distance entre le point d'origine et la destination. Un sacré progrès, si l'on considère que jusqu'alors, les tarifs simples variaient d'une ligne à l'autre et parfois en fonction de la longueur du trajet, allant de 1,80€ jusqu'à... plus de 20€ !

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES USAGERS

Ce changement de tarification n'est pas le seul. Plusieurs mesures nouvelles sont susceptibles de favoriser l'usage des transports collectifs par les Creusois et de permettre une égalité de traitement des usagers, comme la création d'un abonnement annuel « Iris Jeune » à 90€/an par élève interne ou celle d'un abonnement « domicile - travail » à 240€/an pour les salariés.

À noter que si la gratuité complète est maintenue pour les élèves ou étudiants handicapés et pour les demandeurs d'emploi, elle s'étend désormais au 3^{ème} enfant d'une famille inscrit sur les circuits scolaires en gestion directe par le Conseil Général et sur les lignes régulières. ■

Et aussi...



TRAVERSES À BONNAT, SAINT-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS, SAINT-MERD-LA-BREUILLE ET BIENTÔT LAVAVEIX-LES-MINES

Le Conseil Général aide les communes qui entreprennent la construction de caniveaux et bordures de trottoirs le long de l'itinéraire principal du bourg, qui est généralement une route départementale. Ces travaux de réaménagement des centres bourgs sont conduits par les communes pour toutes les interventions hors voirie (trottoirs, stationnement, éclairage, enfouissement des lignes), le Département prenant alors à sa charge la réfection de la chaussée. C'est ainsi que la traverse de Bonnat a été livrée fin juin (330.000€ pour le Département), puis celles de Saint-Sulpice-le-Guérétois et Saint-Merd-la-Breuille en août (respectivement 300.000 et 200.000€ d'investissements du Conseil Général). D'ici la fin de l'année, la traverse de Lavaveix-les-Mines par la RD55A – la route de la mairie, puisque l'axe principal de la RD942 a été refait ces dernières années – devrait pouvoir être réalisée, pour un montant de 180.000€ sur la partie concernant le Département. Avec de tels investissements, le Conseil Général aide les communes creusoises et contribue grandement à l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité des usagers.



21 LIGNES RÉGULIÈRES

Le Conseil Général est la seule autorité organisatrice des transports sur le territoire départemental. Il en assure la gestion et le financement et assume cette compétence sur l'ensemble des populations transportées : voyageurs, scolaires, élèves et étudiants handicapés. Les transports scolaires sont financés à 85% par le Département, qui prend aussi intégralement en charge le transport des élèves handicapés et des demandeurs d'emploi.

À partir de cette compétence, et au-delà du seul transport scolaire, s'est constitué un réseau de lignes et de services de transport régulier. Ce réseau contribue à l'aménagement du territoire départemental en reliant les principaux bassins de vie creusoises, offrant une grande variété de possibilités aux usagers. Il est constitué de 21 lignes régulières qui s'articulent parfois entre elles et permettent d'irriguer l'ensemble du département ; 15 de ces lignes offrent la possibilité d'un aller-retour quotidien entre son domicile et son lieu d'activité.

Le supplément distribué dans le présent numéro du Magazine de la Creuse est la version annuelle actualisée des horaires des transports sur l'ensemble du réseau départemental. À ces lignes s'ajoutent, dans différents points du territoire, des services de transports à la demande (se renseigner à la mairie de son domicile).



ASSISTANTS MATERNELS

Professionnels de la petite enfance

Pour garantir aux familles que leurs enfants sont accueillis dans de bonnes conditions, le Conseil Général agrée et forme les assistants maternels du département.

Le choix d'un mode de garde pour son enfant est une préoccupation partagée par bon nombre de parents. Quel que soit l'accueil pour lequel on opte, collectif ou individuel, confier à d'autres sa progéniture suscite parfois des inquiétudes... bien compréhensibles.

Au contraire d'une structure collective comme la crèche, l'assistant maternel accueille et garde à son domicile, de manière non permanente, jusqu'à trois, voire quatre enfants. Au niveau national comme dans notre département, il s'agit du premier mode de garde choisi par les parents.

UN AGRÉMENT ET UNE FORMATION

Cette activité est exercée, ici comme ailleurs, presque exclusivement par des femmes. Sans doute est-ce la raison pour laquelle subsiste l'appellation de nourrice, un terme qu'il faudrait enfin prendre l'habitude de troquer pour celui d'assistant maternel.

Sous la pression du législateur, la profession a en effet évolué progressivement jusqu'à se doter d'un véritable statut, et reconnaître les compétences et savoir-faire qu'elle exige pour garantir la santé, la sécurité et le bien-être de l'enfant. Alors quelles assurances apporter aux parents sur l'aptitude à assumer ces responsabilités importantes ? Si aucun diplôme n'est requis, une autorisation à exercer accordée par le président du Conseil Général – l'agrément – est obligatoire.

Les services du Département gèrent la procédure d'agrément (voir encadré). Travailleurs sociaux et infirmiers spécialisés en puériculture de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) s'assurent, par plusieurs entretiens et visites au domicile, que toutes les conditions pour accueillir des enfants sont réunies. La taille, la salubrité et la sécurité du logement sont contrôlées ; comme est évaluée la capacité à s'occuper des enfants, à leur prodiguer des soins, à leur proposer des activités ou à agir en cas de danger.

Le suivi et la professionnalisation des assistants maternels dépendent également du Conseil Général. La formation initiale répond à des objectifs pédagogiques précis en lien avec les besoins de l'enfant, sa psychologie, son développement. Le volume horaire en a été récemment doublé jusqu'à s'organiser en deux volets de soixante heures. Une première session est à effectuer absolument avant l'accueil du premier enfant ; la seconde, au cours des deux premières années d'exercice, permet la validation d'un module du CAP Petite Enfance.

A cette professionnalisation du début de carrière s'ajoute la possibilité, même pour les plus expérimentées, de continuer à se former et de se retrouver, au sein des Relais d'Assistants Maternels, pour des activités éducatives. Des assistants maternels de moins en moins isolés dans leur pratique, mieux formés et mieux accompagnés... Pas de doute, c'est un vrai métier ! ■

INFO+ : 60 AGRÉMENTS SONT ACCORDÉS CHAQUE ANNÉE ET PRÈS DE 700 ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS EXERCENT DANS LE DÉPARTEMENT.

Et aussi...



LES RAM ET LES MAM

Le Département participe également au financement, tant de l'investissement que du fonctionnement, des **Relais d'Assistants Maternels (RAM)**, aujourd'hui au nombre de huit sur tout le département. Véritables centres de ressources, ce sont des lieux d'information pour les professionnels, les personnes intéressées par le métier ou les familles qui sont à la recherche d'un mode de garde. Les animateurs du RAM connaissent bien les spécificités de l'accueil à domicile et peuvent apporter des conseils sur le plan administratif (connaissance de la convention collective ou rédaction du contrat de travail) ou sur la façon de gérer les relations avec les parents par exemple. Le matériel éducatif et les animations proposés, parfois avec des intervenants extérieurs, permettent d'enrichir les pratiques professionnelles des assistants maternels et de socialiser les enfants qui ne sont pas dans des structures d'accueil collectif. Les assistants maternels peuvent travailler en équipe, sous le même toit, au sein des **Maisons d'Assistants Maternels (MAM)**. Ils restent salariés des parents employeurs. Les MAM peuvent regrouper jusqu'à quatre assistants maternels et accueillir jusqu'à 16 enfants au total. Cette dérogation au principe du travail à domicile est récente, mais trois MAM existent déjà en Creuse. Cette formule a l'avantage de permettre d'exercer cette activité même si son logement n'est pas adapté ou si son domicile est trop reculé et de proposer des amplitudes horaires plus importantes. Le Conseil Général finance les MAM à hauteur de 200€ par place et par an.



DEVENIR ASSISTANT MATERNEL

L'agrément du Conseil Général est obligatoire pour garder des enfants à son domicile. Si vous êtes intéressé, vous devez d'abord adresser un courrier aux services de la Protection Maternelle et Infantile : ils vous inviteront à une première réunion d'information sur le métier.

Le dossier d'agrément permet ensuite de présenter succinctement sa situation familiale, ses diplômes ou expériences professionnelles. Etre majeur, parler français et avoir un casier judiciaire compatible avec cette activité sont des conditions nécessaires mais pas suffisantes ! Il faut évidemment présenter de sérieuses garanties sur ses capacités éducatives. Des professionnels de la PMI et du secteur social évaluent, lors de visites à domicile, l'organisation, l'implication et les aptitudes de l'aspirante assistante maternelle. L'instruction de la demande s'effectue dans un délai de trois mois suivant le dépôt du dossier ; l'agrément est ensuite accordé ou refusé par courrier.

L'agrément est accordé pour cinq ans et peut être renouvelé. La taille et la configuration du logement, l'expérience et les capacités éducatives de l'assistante maternelle déterminent le nombre d'enfants (voire leurs âges) pouvant être accueillis simultanément. Ces conditions d'accueil, ainsi que l'obligation de formation, doivent être scrupuleusement respectées sous peine de suspension d'agrément. Si l'assistante maternelle peut bénéficier de l'aide et des conseils de la PMI, elle est également contrôlée, à raison d'une fois par an, et s'engage à collaborer avec le personnel du Conseil Général chargé de ces visites.

Pour les parents, employer une assistante maternelle agréée est une garantie qui permet également de bénéficier d'une aide de la Caisse d'Allocations Familiales ou de la Mutualité Sociale Agricole pouvant aller jusqu'à 85% des salaires versés.

INFO + : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) ET ACTIONS DE SANTÉ - 13 RUE JOSEPH DUCOURET - BP 59 - 23011 GUÉRET - TÉL. 05 44 30 26 30



PLAN D'INTERVENTION VÉGÉTALE

Tous les centres d'exploitation répartis sur le territoire creusois sont dotés d'épareuses qui permettent de traiter les accotements du réseau secondaire.

Sécurité, propreté... et fauchage raisonné

La route pas écologique ? Si un enrobé reste un enrobé, les services du Conseil Général s'efforcent de pratiquer un entretien raisonné sur les bas-côtés du réseau départemental, en alliant les nécessités de sécurité et le respect de l'environnement.

NON, le reporter du Magazine de la Creuse ne s'est pas trompé de bureau ; pour parler d'environnement, il s'est pour une fois tourné vers la Direction des Routes, plus particulièrement le Service Entretien et Sécurité Routière. En effet, le SESR organise et coordonne l'action des équipes du Conseil Général – unités territoriales techniques (UTT) et centres d'exploitation répartis sur le territoire départemental – qui assurent l'entretien des bords de route. Or, cette action nécessaire pour des raisons de sécurité, les techniciens du Département l'ont résolument placée sous l'égide du respect de l'environnement.

DEUX COUPES PAR AN

Il s'agit, en effet, de maîtriser la végétation qui borde nos routes, quand elle prend ses aises au sortir de l'hiver sous l'effet de l'adoucissement du climat. Des herbes trop hautes dans un virage, c'est une perte de visibilité certaine et un risque accru pour les usagers. Couper, donc, mais pas n'importe comment. Pour organiser son action,

le SESR s'appuie sur un document qui constitue son cahier des charges : le Plan d'Intervention Végétale (PIV, voir encadré).

Le PIV est la « bible des beaux jours » des agents du Conseil Général qui interviennent sur les routes. Une « bible » qui prévoit notamment deux coupes par an quand d'autres départements pratiquent toujours le « fauchage moquette », ne laissant jamais plus de 5 cm de hauteur d'herbe. « Nous avons adopté le principe d'un fauchage raisonné, avec des hauteurs de coupe d'au minimum 10-12 cm », explique Philippe Royer, chef du SESR. En pratiquant de la sorte, les services départementaux gèrent évidemment des impératifs de coût, en divisant par deux le nombre de passages par rapport au « fauchage moquette », ce qui n'est pas négligeable quand on doit entretenir, sur les accotements d'un réseau routier de 4.380 kilomètres, un « parc » de 4.000 hectares !

Mais ce n'est pas la seule explication : « Nous avons aussi le souci de préserver l'environnement, de sauvegarder certaines espèces de faune et de flore tout en assurant une esthétique paysagère de qualité. Par exemple,

on sait que lorsqu'on coupe à ras, on favorise le développement d'espèces qui montent et nous obligent à repasser. En revanche, quand on coupe plus haut, on favorise le développement d'espèces rampantes ou basses, comme les fleurs ».

Ainsi les équipes du Conseil Général sont-elles intervenues, d'abord en avril-mai pour la coupe dite de sécurité, ensuite en juin-juillet pour la coupe dite de propreté. Ces coupes s'ajoutent aux opérations de débroussaillage, réalisées l'une à la sortie de l'hiver, l'autre à la fin de l'été. Le tout en gérant des niveaux de pousse hétérogènes entre le nord et le sud du département et, cette année, un calendrier quelque peu bousculé par un été précoce et une repousse conséquente à la suite des pluies de juillet.

L'été est désormais un souvenir ? Qu'à cela ne tienne. On reprend les mêmes – le SESR, les UTT, les centres d'exploitation – et on recommence : ce sont les mêmes hommes qui vont bientôt intervenir dans le cadre de ce qu'on appelle le service hivernal, c'est-à-dire le déneigement, l'entretien et la surveillance du réseau routier départemental durant les rigueurs de l'hiver... ■

Et aussi...

**DES MOUTONS DANS LA PRAIRIE**

Le Conseil Général, gestionnaire de l'Etang des Landes, a noué un partenariat étroit avec deux éleveurs de la commune de Lussat pour entretenir, par de la fauche ou du pâturage, 50 ha de landes humides. Nettoyées et dessouchées du taillis qui les recouvrait, les parcelles laissent place à une prairie où paissent désormais des brebis limousines, une race particulièrement adaptée à ce milieu pauvre.

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000, ces éleveurs ont également pu être aidés pour cette contribution à la préservation de la biodiversité sur la Réserve Naturelle.

PRÉVENTION DES DÉCHETS : JOURNÉE D'INFORMATION

Dans le cadre de son action dans le domaine des déchets ménagers, le Conseil Général s'est engagé dans un Plan départemental de Prévention (PDP), avec le soutien de l'ADEME. Cet outil doit permettre d'atteindre les objectifs nationaux du Grenelle de l'Environnement, à savoir réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7% pendant les cinq prochaines années.

C'est dans ce cadre que les services habilités du Conseil Général ont organisé, avant l'été, une journée de formation à l'intention des responsables de communautés de communes. En effet, pour atteindre ses objectifs, le PDP doit susciter la mise en place de programmes locaux de prévention (PLP) sur les territoires du département. Cette journée fut donc l'occasion de lancer cette dynamique.

Le Plan d'Intervention Végétale affirme le souci de réaliser un fauchage raisonné le long des routes départementales creusoises, non seulement dans un souci de gestion des coûts mais aussi pour respecter l'environnement tout en répondant aux contraintes de sécurité.

DES RÈGLES ET DES MOYENS

Le Plan d'Intervention Végétale fixe des règles à respecter pour réaliser le débroussaillage et le fauchage sur les bords des routes départementales. Ce document organise les périodes d'intervention, fixe le cadre réglementaire, les conditions de sécurité à respecter, ainsi que l'organisation du temps de travail des équipes. Ce sont d'ailleurs les mêmes agents qui interviennent l'hiver dans le cadre du Service Hivernal pour la surveillance, le traitement et le déneigement du réseau routier.

Le PIV fixe également des objectifs à atteindre. Il fait notamment référence au souci de pratiquer un fauchage raisonné dans le but de préserver l'environnement et une bonne qualité paysagère. Les équipes interviennent sur le terrain en respectant l'engagement « zéro pesticide » ; c'est même une pratique désormais ancrée, puisqu'ancienne de huit ans.

Enfin, l'application du PIV s'appuie non seulement sur les hommes mais sur des moyens techniques : 3 turbo-tondeuses interviennent sur le réseau principal, ces machines étant dotées d'une largeur de coupe et d'une rapidité d'exécution supérieure ; pour le reste du réseau où les accotements sont moins larges, chaque centre d'exploitation est équipé d'une épareuse, machine dotée d'un bras articulé.



« Peau de licorne », l'œuvre lauréate du premier appel à projet de la Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé, enrichit de sa modernité ce que le Musée départemental donne à voir de la « Tapisserie de l'humanité ».

TAPISSERIE

Aubusson : hier, aujourd'hui et demain

Des expositions encore visibles cet automne et cet hiver témoignent du nouvel élan donné à la valorisation d'un patrimoine et d'un savoir-faire uniques, consacrés par l'Unesco.

UN sérieux vent de renouveau s'est mis à souffler sur la cité aubussonnaise avec la reconnaissance par l'Unesco en 2009 de la tapisserie comme patrimoine immatériel de l'humanité. Ce « label », appelé de leurs vœux par tous les acteurs locaux, consacre l'importance de ce savoir-faire séculaire qui a fait la prospérité et la renommée de ce petit coin de Creuse. La Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé, portée notamment par le Conseil Général de la Creuse, le Conseil Régional du Limousin et la Communauté de communes d'Aubusson-Felletin, est l'incarnation de cette nouvelle dynamique. Elle a pour ambition de redonner un éclat nouveau à cet art du tissage connu dans le monde entier.

CRÉATION CONTEMPORAINE ET SAVOIR-FAIRE SÉCULAIRE

Pour les amoureux des arts décoratifs, l'été aura ainsi été l'occasion de découvrir deux expositions mettant en valeur autant la dimension artistique des tapisseries que le savoir-faire humain qui les a fait naître. Pour les retardataires, ces expositions jouent la prolongation. « Aubusson, Tapisserie de l'Humanité » est un avant-goût du futur parcours muséographique proposé par la Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé. Présentée au Musée départemental jusqu'en décembre 2011, elle offre un éclairage plus large sur un art du tissage universel, par des tapisseries provenant d'autres pays et



d'autres cultures et par une présentation chronologique de pièces marchisises.

En pendant à cette exposition, les photographies monumentales de Sophie Zénon parsèment l'espace urbain, à Aubusson et à Felletin, et

donnent toute leur dignité aux « Mains d'Aubusson », à la patience et à la dextérité des artisans lissiers, teinturiers ou restaurateurs.

Enfin, on peut découvrir l'œuvre lauréate du premier appel à projet lancé par la Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé, qui dépoussière sacrament la tenture tissée ! « La Peau de licorne » du jeune plasticien Nicolas Buffe, mise à l'honneur dès septembre au Musée départemental de la tapisserie, exploite toutes les possibilités du genre. Trophée spectaculaire, la dépouille de la bête en laine et soie, réalisée dans les ateliers aubussonnais et agrémentée de porcelaine, est un clin d'œil contemporain à l'une des plus célèbres tapisseries du monde. ■

INFO + : EXPOSITIONS « PEAU DE LICORNE » ET « AUBUSSON TAPISSERIE DE L'HUMANITÉ » – MUSÉE DE LA TAPISSERIE – AVENUE DES LISSIERS – 23200 AUBUSSON – TOUS LES JOURS (FERMETURE LE MARDI) DE 9H30 À 12H00 ET DE 14H00 À 18H00, JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2011 – RENSEIGNEMENTS : 05 55 83 08 30 OU WWW.CITE-TAPISSERIE.FR

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

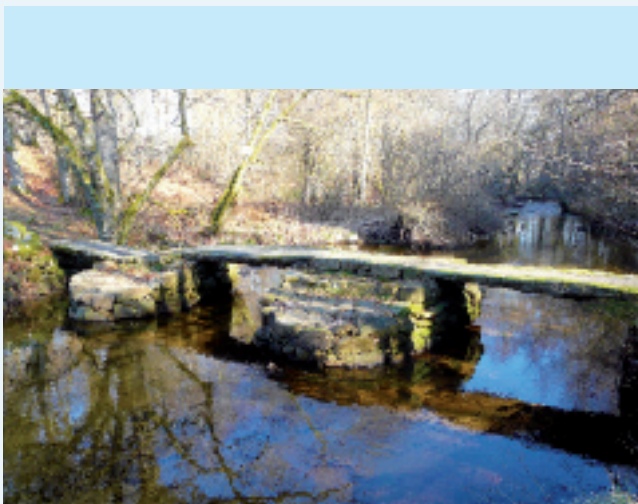
MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise d'Arrênes



PATRIMOINE DE PAYS

Le pont de Verrières (Saint-Martin-Château)



OBJETS DU PATRIMOINE

Buste-reliquaire saint Dulcard (Eglise de Pionnat)



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise d'Arrênes



L'église d'Arrênes est placée sous le vocable de Saint Eutrope. Cet édifice possède une nef à chevet droit ; c'est une construction de la fin du XV^e siècle. Ses trois travées, dont la dernière forme chœur, sont voûtées d'ogives ; les nervures pénètrent dans les colonnettes sans chapiteaux. Dans le chœur, piscine de décoration flamboyante et autre piscine double à accolade. Portail nord en tracé brisé présentant deux rangs de moulures sans

chapiteaux, bases prismatiques. Plusieurs contreforts en bâtière. Des figurations d'animaux en ronde bosse se voient sur deux contreforts. Au pignon ouest, un animal soutient une console ; ce pignon, surélevé et mouluré à ses extrémités, paraît avoir porté un clocher-mur qu'a remplacé un clocher en charpente.

Une cloche en bronze du début du XVI^e siècle a été classée Monument Historique en 1904 et une Vierge à l'Enfant en bois polychrome a été inscrite au titre des Monuments Historiques en 1979. En outre, des peintures murales du XVI^e siècle apparaissent sous les enduits.

Notice extraite de Lacroq Louis - Les églises de France (Creuse) - Éditions Letouzey et Ané, 1934, p. 7



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : LA CROIX ET L'ÉPÉE

L'exposition qui s'achève le 30 septembre prochain

aux Archives Départementales met en lumière la place de l'Ordre de Malte dans notre département entre le XII^e et le XVII^e siècle. Elle présente les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, avant de s'attarder sur les commanderies creusoises de Paulhac, Maisonnisses et Bourgameuf, et de s'intéresser à l'histoire agraire des Hospitaliers.

Le parcours du visiteur est jalonné de panneaux pédagogiques, de documents anciens, de maquettes et de quelques belles pièces, comme le gisant de Maisonnisses, une statue de Vierge à l'enfant ou un antependium du commandeur de Paulhac.

Archives Départementales de la Creuse (hall d'exposition) – Avenue F. Roosevelt, à Guéret.
Entrée libre. Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

OBJETS DU PATRIMOINE

Buste-reliquaire saint Dulcard (Eglise de Pionnat)



D'une hauteur de 45 cm sur 18 cm de large, ce buste-reliquaire en bois polychrome et doré, au revers ébauché, est fixé sur un socle cubique plus récent. La logette à reliques ovale est creusée au centre du buste, dans la poitrine ; elle est vitrée et cerclée de fausses pierres précieuses rouges serties dans des montures à griffes. L'intérieur de la logette est garni d'un tissu ou d'un

papier anciennement doré et de petites feuilles vertes sur lesquels reposent la relique et une banderole de papier où est inscrit le nom du saint : « Sti Dulcardi ». Coiffé d'une mitre blanche et dorée, le saint évêque est vêtu d'une tunique blanche que recouvre une chape rouge et dorée. Cette œuvre est datée de la fin du XVII^e siècle ou du début du XVIII^e siècle. Inscrite au titre des Monuments historiques le 21 mai 2010, elle est infestée d'insectes xylophages et nécessite une prochaine intervention en conservation-restauration. Cet objet pourrait être un unicum puisqu'aucun autre reliquaire de saint Dulcard n'est connu en Creuse.

PATRIMOINE DE PAYS

Le pont de Verrières (Saint-Martin-Château)



Les ponts planches se caractérisent par l'agencement de dalles de granite, extraites des carrières locales ou quelquefois récupérées sur d'autres aménagements, reposant sur une série de piles verticales. Cette technique rudimentaire a été conservée à travers les siècles,

ce qui rend difficile la datation de tels ouvrages. Leur édification n'est possible que sur des cours d'eau peu larges et peu profonds, donc sur des ruisseaux ou très en amont des rivières. Certains, uniquement destinés à l'usage piéton, peuvent être accompagnés d'un passage à gué pour permettre la traversée des troupeaux et du matériel agricole.

Le pont planche de Verrières, sur la Maulde, a été récemment réhabilité ; il comprend trois dalles en pierre qui s'alignent pour former le tablier, le tout reposant sur des piles montées en pierres sèches.

THÉÂTRE

VENREDI 30 SEPTEMBRE 2011

Aubusson

Le cabinet des curiosités

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson
– De 19h00 à minuit

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

JEUDI 13 OCTOBRE 2011

La Souterraine

Nos amis les livres de quand on était petit(s)

Compagnie du Dagor

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CENTRECULTUREL-YVES-FURET.COM



SAMEDI 15 OCTOBRE 2011

Janaïlat

Jupes et pantalons

De Claire Benjamin,
avec Claude Mailhon –
Compagnie L'Art dans l'air
Salle polyvalente – 20h30

INFO : 05 55 62 55 93 (OT) OU WWW.CIATE.NET



MARDI 18 OCTOBRE 2011

Guéret

Love and money

De Dennis Kelly –
Compagnie Théâtre Point
Espace Fayolle
– La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



MARDI 8 NOVEMBRE 2011

Aubusson

Les Bonnes

D'après Jean Genet
– Jacques Vincey –
Compagnie SirènesThéâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson
– 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

LES 18, 19 ET 20 NOVEMBRE 2011

Sous-Parsat / Thauron / Masgot

Deux secondes

De Amandine Barrillon, de et avec Ivan Chary
– Compagnie Le Petit Monsieur

- Vendredi 18 à Sous-Parsat – Salle polyvalente – 20h30
- Samedi 19 à Thauron – Salle polyvalente – 20h30
- Dimanche 20 à Masgot – Salle d'exposition – 16h30

INFO : 05 55 62 55 93 (OT) OU WWW.CIATE.NET

CENTRE CULTUREL YVES FURET
LA SOUTERRAINEMusique
à tous les étages

Comme une belle fête d'anniversaire pour ses 10 ans, la salle de spectacle du Centre culturel Yves Furet accueille le 8 octobre Jacques Higelin. Ce grand nom de la chanson française, mi-baladin mi-rocker, saura enflammer comme il en a l'habitude, le public sostranien avec un concert « Coup de foudre ». Un démarrage en fanfare qui donne le ton d'une saison 2011-2012, dans laquelle chanson française et musiques actuelles seront à l'honneur avec une quinzaine de rendez-vous. Place aux jeunes avec un trio de choc composé de Renan Luce, Alexis HK et Benoît Dorémus, avec la venue au printemps de Thomas Dutronc. Les Têtes Raides repassent à La Souterraine cet hiver, la scène s'emballera avec Burning Heads, Vlad et les Têtes de lapin lors d'une soirée de mobilisation Sidamour. Les habitués ne seront pas déçus pour autant et retrouveront les disciplines et les arts qu'ils affectionnent. Des spectacles jeune public, du cirque, mais aussi de la danse avec la venue de la belle Marie-Claude Pietragalla, danseuse et chorégraphe... Sans oublier des rendez-vous théâtraux qui satisferont tous les publics, proposant toute la gamme possible entre les Bodin's et Romain Bouteille.

Une belle initiative à souligner : la plaquette de la saison identifiée par des pictogrammes les spectacles accessibles aux personnes malentendantes ou malvoyantes.

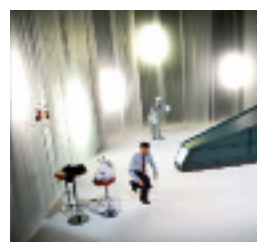
INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CENTRECULTUREL-YVESFURET.COM

JEUDI 24 NOVEMBRE
2011

Guéret

La nuit
d'AlthusserDe Simon Jallade –
Compagnie Française
MaimoneEspace Fayolle –
La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

VENREDI 25
NOVEMBRE 2011
Aubusson

Sous la glace

De Falk Richter –
Andrea Novicov –
Théâtre Populaire
RomandThéâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson
– 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

MUSIQUE

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2011



Saint-Hilaire-la-Plaine

Mounawar

Mounawar, auteur-compositeur-interprète, offre avec un

sourire magistral un spectacle afro-oriental d'un groove irrésistible – Dans le cadre des Francophonies

Salle polyvalente – 20h30

INFO : 05 55 62 55 93 (OT) OU WWW.CIATE.NET

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE 2011

Guéret

Orchestre national de Barbès

Composé de musiciens de tous horizons, l'orchestre enflamme les planches du monde entier avec sa musique métissée et débridée

Espace André Lejeune – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE 2011

Bénévent-L'Abbaye

Ciné-concert

Musique improvisée à l'orgue par Jean-Luc Perrot sur le film « Jeanne d'Arc » de Carl Dreyer

Église de Bénévent-l'Abbaye – 21h00

INFO : 05 65 61 65 18



SAMEDI 8 OCTOBRE 2011

La Souterraine

Jacques Higelin

Concert pour partager son dernier album, Coup de Foudre. Un album à l'écriture soignée, entre country, rock progressif et ballades aériennes

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CENTRECULTUREL-YVES-FURET.COM

SCÈNE NATIONALE JEAN LURÇAT
AUBUSSONSous le signe
du théâtre et de la danse

La Scène nationale d'Aubusson reste fidèle à ses engagements et à ses envies pour cette saison qui fait une nouvelle fois la part belle au théâtre, à tous les théâtres. Les rendez-vous concoctés par l'équipe du Théâtre Jean Lurçat devront satisfaire les amoureux du genre : les créations sont nombreuses, les retrouvailles avec de fidèles compagnons de route comme Wadji Mouawad, David Gauchard et Jacques Vincey sont heureuses et de nouveaux artistes associés pointent leur nez comme Le Collectif des Possédés. Avec de nombreux spectacles à la croisée des genres, mêlant au théâtre la musique, la vidéo ou la danse, la programmation est à la fois éclectique et accessible.

La création est à l'honneur avec une soirée partagée consacrée à de jeunes chorégraphes et un cycle Des femmes qui créent mettant en avant les premières ébauches d'artistes installées sur notre territoire, en résidence à La Pépinière. On retrouvera avec plaisir les habituelles itinérances d'artistes qui repoussent les limites géographiques de la Scène nationale en portant « hors les murs » une culture vivante... Tout comme la 5^{ème} édition des Danses Vagabondes en Limousin, pour clore avec élégance la saison, qui accueillera fin mai la chorégraphe Nathalie Pernette. Artiste associée à la Scène nationale, elle présentera sa dernière création La Peur du loup et une série de formes dansées, en plein air, Les Miniatures.

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



JEUDI 20 OCTOBRE 2011

La Souterraine

Seuls à Trois : Renan Luce, Alexis HK et Benoît Dorémus

Trois amis, trois voix, trois guitares pour un spectacle convivial et chaleureux. Un plateau haut en couleur avec trois artistes incontournables de la scène française.

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CENTRECULTUREL-YVES-FURET.COM

LES 18 ET 20 OCTOBRE 2011

Aubusson et Bourgneuf

Oskar et Viktor Opus 2 / Hommages collatéraux



Chanson française et humour musical : Oskar et Viktor contorsionnent avec humour les rengaines incontournables de la chanson populaire

• Mardi 18 – Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

• Jeudi 20 – Bourgneuf – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2011

Bénévent-L'Abbaye

Mendelssohn, Brahms, Fauré...

Par Armelle Froliger (soprano), Jean-Pierre Nouhaud (violoncelle) et Georges Lartigau (orgue)

Église de Bénévent-l'Abbaye – 16h00

INFO : 05 65 61 65 18

LUNDI 7 NOVEMBRE 2011

La Souterraine

Peace 'n' Lobe

Concert de prévention des risques auditifs
Centre culturel Yves Furet – 10h00 et 14h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CENTRECULTUREL-YVES-FURET.COM



SAMEDI 19 NOVEMBRE 2011

Guéret

Christophe

Concert inspiré de son dernier album « Aimer ce que nous sommes »

Espace André Lejeune – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2011

Guéret

7 weeks vs Dead of night

Improvisation musicale sur un film de Bob Clark : un jeune soldat américain revient mutique de la guerre du Vietnam, tandis qu'une vague de meurtres secoue la région

Espace Fayolle – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

JEUDI 1ER DÉCEMBRE 2011

La Souterraine

Burning Heads

Avec aussi Vlad, les Têtes de lapin, The Waves. Un concert « Sidamour » en soutien à Entraïd'sida

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CENTRECULTUREL-YVES-FURET.COM

JEUNE PUBLIC

VENDREDI 14 OCTOBRE 2011

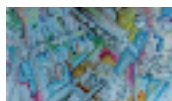
Guéret

Le p'tit ciné concert 2

Philharmonique de la Roquette

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



VENDREDI 11 NOVEMBRE 2011

Guéret

Tranchée

Compagnie Zapoï – A partir de 10 ans

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

LUNDI 14 ET MARDI 15 NOVEMBRE 2011

Aubusson

Tout contre Léo

De Christophe Honoré – Compagnie du Dagor
Théâtre Jean Lurcat – Scène Nationale d'Aubusson – 10h30 et 14h30 (séances scolaires)

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

JAZZ À LA SOUT
DU 12 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 2011



Festival d'automne

Aussi incontournable à l'automne que la cueillette des champignons, le festival Jazz à La Sout rend hommage pour cette quatorzième édition aux grands noms du jazz. Ça va swinguer dans onze communes du département !

MERCREDI 12 OCTOBRE

La Souterraine

Spectacle musical de Fabrice Eulry

Toute l'histoire de la chanson française

Centre culturel Yves Furet – 20h00

VENDREDI 14 OCTOBRE

Boussac

Concert Triocéphale

Hommage à la chanson française swing

Salle polyvalente – 20h30

INFO : 05 55 65 05 95 (OT)

SAMEDI 15 OCTOBRE

La Souterraine

Concert Soul generation

Hommage à la soul music

Centre culturel Yves Furet – 20h30

DIMANCHE 16 OCTOBRE

Saint-Sulpice-le-Dunois

Concert Trio André Garnier

Hommage à Eddy Louiss

Salle des fêtes – 15h00

DIMANCHE 16 OCTOBRE

Gentieux-Pigerolles

Concert Le quartet improbable

Hommage au jazz manouche

Salle des fêtes – 15h00

JEUDI 20 OCTOBRE

Guéret

• Conférence Jean Jamin & Patrick Williams

Anthropologie du jazz – 18h00

• Concert Géraldine Laurent

Time out trio – 20h30

Bibliothèque Multimédia Intercommunale

VENDREDI 21 OCTOBRE

Bourganeuf

Concert Patrick Vanhee Quartet

Hommage à Lester Young 20h30

SAMEDI 22 OCTOBRE

Mérinchal

Hommage au piano stride

Salle du château de la Mothe – 20h30

DIMANCHE 23 OCTOBRE

Saint-Vaury

Concert The New Washboard Band

pour la sortie d'album

Salle des fêtes – 15h00

VENDREDI 28 OCTOBRE

Saint-Maurice-la-Souterraine

Concert Cadijo Vagabond Blues Project

Quand le blues rencontre le jazz manouche

Salle des fêtes – 20h30

SAMEDI 29 OCTOBRE

Chéniers

Hommage aux grands compositeurs américains

Salle des loisirs – 20h30

LUNDI 31 OCTOBRE

La Souterraine

Dîner-concert Drew Davies Rhythm Combo

Hommage à Louis Prima

Centre culturel Yves Furet – 19h30

VENDREDI 4 NOVEMBRE

Gouzon

Concert Xavier Richardeau Trio

Le saxophone baryton dans tous ses états

Espace Beaune – 20h30

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

Guéret

Courir les rues et sa band'

Concert de clôture

Espace André Lejeune – 17h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

INFO : 05 55 63 10 06 (OT) OU WWW.JAZZ.LASOUT.COM

DANSE



LUNDI 10 ET MARDI 11
OCTOBRE 2011

Aubusson

La Peur du loup

Pièce chorégraphique

de Nathalie Pernette pour une danseuse, la Bête et un environnement d'images

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – Lundi à 20h30 tout public et mardi à 14h30 pour les scolaires

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



JEUDI 3 NOVEMBRE 2011

Aubusson

**Soirée partagée :
jeunes
chorégraphes**

Chambre 10 : pièce chorégraphique inspirée de la vie d'une femme internée – Mets ta veste rouge : trois danseurs et deux musiciens évoquent avec humour la bourrée et les bals populaires

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2011

La Souterraine

La Tentation d'Eve

Marie-Claude Pietragalla nous invite à un voyage poétique à travers la mémoire des femmes dans un spectacle hybride mêlant danse, théâtre du corps et d'objet – Pietragalla Compagnie

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CENTRECULTUREL-YVES-FURET.COM

EXPOSITIONS



DU 24 SEPTEMBRE AU 30 NOVEMBRE 2011

Guéret

**Exposition Erik Desmazières,
œuvres sur papier**

Dans le cadre des Rencontres de Chamindour
Musée de la Sénatorerie

INFO : 05 55 52 07 20

DU 14 OCTOBRE AU 16 NOVEMBRE 2011

Ahun

18^{ème} Salon des Artistes

Des artistes exposent leurs œuvres sur un thème commun : la gourmandise

Du lundi au samedi – De 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 62 55 93 OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM



LES 28, 29, 30 OCTOBRE 2011

Felletin

**Exposition
de tapisseries**

« Laines et Pierres »

Dans le cadre du centenaire du Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin

Eglise du Château – De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 66 54 60 (07) OU WWW.FELLETIN-TOURISME.FR



JUSQU'AU 23 OCTOBRE 2011

Ile de Vassivière

What went down

Sculptures monumentales de l'artiste anglo-américain Thomas Houseago

Centre International d'Art et du Paysage

INFO : 05 55 69 27 27 OU WWW.CIPILEDEVASSIVIERE.COM

SAISON CULTURELLE DE LA FABRIQUE - GUÉRET

Scène conventionnée
non conventionnelle

Avec près de soixante dates sur l'année 2011-2012, la saison culturelle de la ville de Guéret est une nouvelle fois foisonnante... et bigarrée. Comme à l'accoutumée, La Fabrique propose des rencontres métissées, mêlant les genres et les styles, à tous les publics. Et cela commence par les plus jeunes. Les Vendredis Sorties – ces soirées à partager en famille – initient les tout-petits comme les plus grands à l'art d'être spectateur avec des rendez-vous originaux couplant la musique au théâtre et au cinéma. La programmation musicale, éclectique, oscille entre tous les styles : jazz, musique classique, musique actuelle ou musique du monde. Christophe, Arthur H ou l'Orchestre de Barbès feront vibrer le public à l'Espace André Lejeune.

Quelques habitudes sont désormais prises avec les rendez-vous mensuels des Auteurs vivants ne sont pas tous morts rythmant la saison culturelle.

Du théâtre toujours, dans tous ses états, avec des résidences, des chantiers et des créations. De la danse aussi... On retrouvera notamment avec plaisir l'énergie du Festival Urban Culture au printemps 2012.

Mais surtout quelques étrangetés à se mettre sous la dent et à découvrir comme ces rendez-vous hybrides de cinéma-lecture, de cinéma-conférence ou cinéma-graffitis. Susciter la curiosité avec ces objets culturels non identifiés : plus qu'un souhait, c'est une véritable marque de fabrique.

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

CIRQUE



JEUDI 3 NOVEMBRE 2011
La Souterraine
 Par le Boudu

Le Boudu est une épave, un clown méchant (et qui le revendique !) un homme disloqué par la vie auquel on finit par s'attacher – Cirque Trottola

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CENTRECULTUREL-YVES-FURET.COM

MARDI 29 NOVEMBRE ET VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2011
Bourganeuf / La Villedieu

Train de vies

Compagnie Cirque plein d'air – Un trio acrobatique et musical dans un chapiteau-yourte pour un spectacle chaleureux à voir en famille ! – 19h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

LECTURE



LES 10 OCTOBRE ET 28 NOVEMBRE 2011
Guéret

Les auteurs vivants ne sont pas tous morts

• **Lundi 10 octobre** – Lecture par Eugène Durif et mise en espace par Jean-Louis Hourdin – Espace Fayolle – La Fabrique – 18h30

• **Lundi 28 novembre** – Lecture par Marc Dugowson et mise en espace par Pierre Pradinas – Espace Fayolle – La Fabrique – 18h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



DIMANCHE 16 OCTOBRE 2011

Fursac

13^{ème} Journée du Livre

Organisée par le « Club du Livre de Fursac », avec la participation de la Bibliothèque

Départementale de la Creuse – Auteurs, éditeurs, ateliers, expositions, lectures pour les enfants et jeux

Salle des fêtes – De 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 63 67 01

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2011

Aubusson

L'association Lavaud-Soubranne invite Didier Bezace

Lectures publiques de scénarii et courts-métrages
 Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 19h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

LES RENCONTRES SOLIDAIRES

JEUDI 17 NOVEMBRE 2011 – GUÉRET

ESPACE FAYOLLE – DE 9H00 À 17H00

L'association, cœur de la démocratie et de la citoyenneté



Organisées dans le cadre du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire, les Rencontres Solidaires du Conseil Général de la Creuse constituent depuis trois ans un temps de réflexion sur ce secteur de l'économie bien présent en Creuse. Rassembler les acteurs du secteur et réfléchir ensemble à une autre façon de concevoir le développement économique sont les grands objectifs de cette journée. Des intervenants de renom se pencheront le jeudi 17 novembre 2011 sur le monde associatif, qui constitue une des richesses de notre territoire.

10H00 La loi de 1901 : une histoire et des défis à relever – Jean-Michel Belorgey, Conseiller d'État et ancien député de l'Allier

11H00 L'association, lieu d'apprentissage et d'émancipation – Pierre Tournemire, Vice-président de la Ligue de l'Enseignement

14H00 L'association face aux enjeux de développement durable – Elisabeth Laville, fondatrice du cabinet Utopies et spécialiste de la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises

15H00 Le lien associatif, un nouvel indicateur de richesse ? – Patrick Viveret, Philosophe, magistrat et ancien conseiller à la Cour des Comptes

INFO : CONSEIL GENERAL DE LA CREUSE / CABINET DU PRESIDENT / 05 44 30 23 12

DIVERS

LES MARDIS 11 ET 25 OCTOBRE 2011

Guéret

Université populaire Art et spiritualité

Cycle de conférences qui a pour ambition de mêler réflexion spirituelle et analyse iconographique. Proposé par le Cercle Condorcet

Lycée Pierre Bourdan – 18h15

INFO : 05 55 61 44 10

DU 17 AU 23 OCTOBRE 2011

Bourganeuf et alentours



5^{ème} Festival « Le jardin des cinq sens »

Cours de cuisine, ateliers du goût, soirées à thème, concours du goût, expositions etc

INFO : 05 55 64 12 20 (0T) OU WWW.OT-BOURGA-NEUF.COM



LES 22 ET 23 OCTOBRE 2011

Crozant

Journées des plantes

Visite, vente de plantes, conférences

De 10h00 à 18h00

INFO : 05 55 89 83 16 OU HTTP://ARBOSEDELLE.FREE.FR

LES 28, 29 ET 30 OCTOBRE 2011

Felletin

12^{èmes} Journées Nationales de la Laine

Visites d'entreprises, salon artisanal, expositions, ateliers enfants, rencontres avec des professionnels, démonstrations, etc

INFO : 05 55 66 54 60 OU WWW.FELLETIN-TOURISME.FR

Et aussi...



JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DE LA LECTURE PUBLIQUE

Le Conseil Général de la Creuse organise sa deuxième journée départementale de la lecture publique, lundi 17 octobre 2011, de 9h30 à 17h30, à l'IRFJS de Grancher, à Guéret. Cette journée s'adresse principalement à tous les professionnels et bénévoles qui œuvrent dans le département pour le développement du livre. 2011 étant l'année du bénévolat, ce rendez-vous sera l'occasion de souligner le travail remarquable fait par les bénévoles creusois qui aident à la concrétisation des objectifs de la BDC (Bibliothèque départementale de la Creuse). Le programme de la deuxième journée départementale de la lecture publique est le suivant : le matin, présentation des dernières réalisations de bibliothèques du réseau départemental, par les élus et bibliothécaires concernés ; état des lieux de la lecture publique dans le département à travers les bibliothèques du réseau et la BMI ; l'après-midi, après un déjeuner-buffet offert aux participants, présentation de la carte interactive des bibliothèques du département, consultable sur www.creuse.fr; présentation du nouveau plan départemental de la lecture publique et du contrat territoire lecture.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

ROMAN

Artères souterraines



Michael McGill est l'archétype du privé à la dérive : la malchance est son lot quotidien, son compte en banque est à sec et une bonne douche ne lui ferait pas de mal !

Et lorsque le directeur du cabinet présidentiel l'oblige à retrouver un document vital pour l'avenir de la nation, les ennuis ne font que commencer... Avec son premier roman, l'auteur du comic *Transmetropolitan* nous livre un portrait sans concession d'une Amérique à la dérive.

Artères souterraines / Warren Ellis – Au diable vauvert 2010 – 295 pages – 18€

DOCUMENT

Le grand n'importe quoi



Jean-Pierre Marielle est l'un des plus grands acteurs français et il nous livre enfin son autobiographie sous la forme d'un dictionnaire à la fois drôle, généreux et sans prétention. Au fil des pages, on se surprend à être jaloux de Rochefort et Belmondo (pour ne citer qu'eux) qui ont la chance d'avoir un si bon copain. A noter que ce document est disponible en version audio lue par Marielle lui-même : magique !

Le grand n'importe quoi / Jean-Pierre Marielle – Calmann-Lévy 2010 – 210 pages – 17€

BANDE DESSINÉE

Le Vent dans les Sables 4 Le Chant des Dunes



Voyager... Telle est la nouvelle folie de Crapaud ! Rat et Taupe arriveront-ils à lui éviter les déboires qui, inévitablement, l'attendent sur le chemin ? Pour le plaisir des petits

et des grands, Michel Plessix envoie les personnages de la série *Le Vent dans les Sables* (adapté du célèbre roman de Kenneth Grahame) aux confins de l'Afrique orientale pour de nouvelles aventures hautes en couleurs.

Le Vent dans les Sables Tome 4 : Le Chant des dunes / Michel Plessix – Delcourt, 2010 – 11,95€

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE Morosité, austérité, injustice...



A l'heure où les plus jeunes ont repris le chemin de l'école et des études, la période estivale écoulée est aussi celle de quelques bilans pour cette rentrée. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les nouvelles ne sont pas encourageantes. La situation économique dégradée que nous vivons suscite toujours autant d'inconfort et de détresse. S'ajoute hélas à ce constat celui du coût de la rentrée

scolaire, qui connaît une très forte hausse cette année et grèvera les budgets des ménages. Peut-être que quelques coups de pouce du gouvernement auraient été bienvenus, mais aucun geste n'a été fait. Pense-t-on encore à l'éducation et à la solidarité au plus haut niveau de l'Etat ?

Le Premier Ministre vient de rajouter une série de mesures de rigueur et d'austérité à ces difficultés ambiantes. Ainsi, à qui sait lire au-delà des fausses promesses de taxation des hauts revenus qui n'équivalent pas, loin s'en faut, aux cadeaux fiscaux qui leur ont été faits depuis 2007, faut-il ajouter un cortège de

mauvais coups portés aux classes moyennes et aux plus fragiles de nos concitoyens. Taxation très limitée des plus hauts revenus, hausse de la fiscalité sur les mutuelles complémentaires, aides largement insuffisantes pour l'agriculture, même les parcs d'attraction seront fortement taxés... La rigueur est extrêmement inégale, puisqu'elle touche davantage ceux qui souffrent déjà.

Dans la Creuse, la majorité choisit au contraire la solidarité. Solidaires, nous le serons systématiquement en faveur des Creusois dès cette rentrée. Les temps qui viennent, loin d'être ceux du renoncement, renforceront encore notre volontarisme et notre ambition pour le département. Que ceux que cette rentrée morose afflige comptent sur notre détermination. Quant aux échéances électorales à venir, qu'elles soient l'occasion de faire entendre notre voix et de transformer peut-être notre indignation en un pas décisif vers l'alternance.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE Le droit débout la gauche creusoise



C'est avec satisfaction que notre groupe a pris acte, le 30 juin dernier, des trois décisions rendues par le Conseil constitutionnel sur les questions prioritaires de constitutionnalité (QPC) posées par plusieurs départements dont la Creuse, au sujet du financement des allocations de solidarité (RMI, RSA, APA et PCH). En rejetant ces QPC, le Conseil Constitutionnel donne raison à l'Etat

et confirme qu'il a respecté ses obligations constitutionnelles. Précisons que ces recours « QPC » (dont les départements, en grande majorité socialistes, ont usé) constituent une possibilité juridique ouverte par Nicolas Sarkozy lors de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, qui donne un nouveau droit pour nos concitoyens de contester la conformité de la loi qui leur est appliquée.

Ainsi, nous en aurons terminé avec les propos liminaires redondants servis à chaque assemblée par le président Lozach qui dénonçait la soi-disant insuffisance des ressources financières de l'Etat et évoquait même une atteinte à la libre administration des départements. Ces décisions rétablissent la vérité et mettent enfin un terme à la contestation infondée

et hypocrite de la majorité socialiste départementale.

Rappelons ici les mesures prises par le gouvernement dont notre département a pu bénéficier :

- au titre du RMI-RSA, mise en place, au-delà des obligations constitutionnelles, d'un fonds de 500 M€ annuel ;
- en 2011, prenant en compte la situation financière difficile de certains départements, création d'un fonds de soutien aux départements en difficulté, doté de 150 M€ ; d'un fonds de péréquation des droits de mutation de départements, permettant de redistribuer 440 M€ en faveur des départements les plus pauvres.

Les marges de manœuvre de notre département sont préservées mais il s'agit surtout pour la majorité socialiste de notre département de désormais mieux maîtriser ses dépenses de fonctionnement et enfin de cibler essentiellement ses actions et financements sur ses compétences obligatoires comme la solidarité, les infrastructures routières, les transports, l'éducation : ce serait là répondre vraiment aux besoins des Creusois au lieu de lancer des procédures juridico-politiques !

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine

LA CREUSE

Avec vous au quotidien

2€
TARIF
UNIQUE

**Quelque soit le trajet sur les 21 lignes régulières
du réseau départemental**

PÔLE AMÉNAGEMENT ET TRANSPORTS
SERVICE DES TRANSPORTS
14 avenue Pierre Leroux - BP 17 - 23001 Guéret Cedex
Tél. 05 44 30 27 23 - www.creuse.fr

